Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID: 094-259400984-20250213-2025\_DELIB\_6C-DE

## DEPRATEMENT DU VAL DE MARNE SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICALE DU 13 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, à dix heures et quinze minutes, en application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2121-17, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne, dûment convoqué par son Président le 6 février 2025, s'est réuni suite, au défaut de quorum constaté lors de la réunion du 06 février 2025, à l'Hôtel du Département sis à Créteil sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL.

#### En présence des membres suivants :

ASLANGUL Charles
DUBUS Philippe
FAURE SOULET Jean-Paul
HANNI Vanessa
LEYDIER Anne-Gaëlle

PATOUX Sabine RAYMOND Frédéric TAUPIN Laurent TIMERA Hawa

#### Les membres suivants, excusés, ayant donné pouvoir :

Madame / Monsieur

Représentés par Madame/Monsieur

DUVAUDIER Michel SEGURA Pierre

PATOUX Sabine TIMERA Hawa

Lesquels membres présents, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en conformité avec l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le président ayant ouvert la séance, Madame Sabine PATOUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### Ont également assisté à la séance :

- ✓ Madame Claire LE GALL, Directrice SAF94
- ✓ Madame Audrey ZEBO, Responsable administrative et financière SAF94
- ✓ Madame Emmanuelle BARAT, Chargée d'Etudes foncières SAF94
- ✓ Madame Magali CHAUVET, Chargée de projets fonciers Département du Val-de-Marne
- ✓ Monsieur Sébastien DUBOIS, Inspecteur des Finances publiques Paierie Départementale

## Objet : Délibération n° 2025 – 6 C Mise en place d'un contrat de mission de gestion des ressources humaines avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne

Nombre de conseillers en exercice	: 42
Présents à la séance	: 09
Représentés	: 02
Votants	: 11
Blancs et nuls	: 0
Ont voté pour	: 11
Ont voté contre	: 0
Abstention	: 0

Envoyé en préfecture le 25/02/2025

Reçu en préfecture le 25/02/2025

Publié le

ID: 094-259400984-20250213-2025\_DELIB\_6C-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

## SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE (SAF94)

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N° 2025-6 C Séance n° 1 du 13 février 2025

Objet : Adhésion à la convention d'assistance à la gestion des ressources humaines du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° 2022.53 du 29 novembre 2022 du Conseil d'administration du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, actualisant la convention type d'adhésion à la mission d'assistance à la gestion des ressources humaines pour les collectivités et établissements publics,

Vu le projet de convention d'assistance à la gestion des ressources humaines

Vu l'avis du Comité Social Territorial placé auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne,

Vu le rapport n° 2025-6 C de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

#### DECIDE

**Article 1** : Approuve la convention d'assistance à la gestion des ressources telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 2: Autorise le Président à signer ladite convention et tout acte y afférent.

Article 3 : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de chaque exercice.

**Article 4 :** Le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Président du SAF94 Charles ASLANGUL

